

# Rapport d'activité

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019



  
**aduhme**  
énergies et climat

*Une ingénierie locale  
pour des territoires durables*

[www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)





## Toujours plus d'envergure et d'expertise pour votre agence locale



2019 aura encore été marquée par un renforcement de la technicité de nos interventions auprès des collectivités adhérentes, qui apprécient toujours plus cet appui expert sur des projets de construction et rénovation de bâtiments publics énergétiquement aboutis. On ne parle pas ici de petits travaux mais bien de chantiers qui portent sur plusieurs centaines de milliers d'euros voire millions. La nécessité de faire toujours plus performant pour réduire consommation, dépense, gaz à effet de serre tout en augmentant le confort des usagers s'impose dans les choix des collectivités. Certes, la réglementation thermique fait force de loi mais les dispositifs de financement public ciblent de plus en plus la performance, avec des bonifications fort intéressantes pour soutenir l'engagement des collectivités.

Or ces financements « croisés » ne sont pas toujours optimisés et les collectivités y perdent souvent leur latin. L'ingénierie financière que l'Aduhme a instituée met en lumière la nécessité d'instaurer un pacte de financement entre collectivités, Etat et Europe pour faciliter les projets locaux de construction et de rénovation plus performants. La Région a par ailleurs souhaité que notre agence locale soit associée au groupe de travail « bâtiment public » du Comité départemental de la transition énergétique du Puy-de-Dôme, pour faire valoir notre expérience capitalisée auprès des communes et des EPCI. Une vraie reconnaissance de notre savoir-faire et de l'utilité de notre accompagnement.

2019 aura été l'année du lancement de SOLAIRE Dôme, opération collective ciblant les communes et EPCI adhérents et dont l'ambition est d'installer plus d'une centaine de centrales photovoltaïques en production vente de 9 kWc pour atteindre l'objectif de 1 MWc. L'énorme travail de recensement réalisé en interne et croisé aux avis du SDIS, de l'UDAP et d'ENEDIS permet à ce jour de disposer d'une connaissance très précise du potentiel de production d'électricité verte sur les bâtiments publics. Les groupements de marchés portés par les EPCI et auxquels l'Aduhme apportera à nouveau son expertise, faciliteront l'investissement des collectivités dans ces unités de production d'électricité verte. **La transition énergétique, c'est avant tout cela : mettre en œuvre des solutions simples, maîtrisées et ce de manière groupée pour faciliter l'engagement des collectivités et la massification des opérations.**

Enfin, au terme de mon mandat de présidente de l'Aduhme, je ne peux qu'être satisfaite de l'envergure que cette dernière prend petit à petit dans le paysage local, de la qualité de l'accompagnement et l'expertise qu'elle apporte aux collectivités publiques, toujours plus nombreuses à rallier les rangs de nos adhérents. Preuve en est que les collectivités et acteurs du territoire ont bien eu raison de créer, il y a presque un quart de siècle de cela, leur agence locale de l'énergie et du climat.

**Odile VIGNAL**  
Présidente de l'Aduhme

# SOMMAIRE

- ▶ LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.....P 4
- ▶ UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UN BUREAU .....P 5
- ▶ EN CHIFFRES.....P 6
- ▶ LES FAITS MARQUANTS EN 2019.....P 6
- ▶ ANIMATION POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.....P 8
- ▶ SOUTIEN DE LA RÉGION  
POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET.....P 9
- ▶ LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ.....P 10
- ▶ LES COLLABORATIONS PARTICULIÈRES.....P 12
- ▶ LES PRESTATIONS DE SERVICE.....P 16
- ▶ ANIMATION DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE  
DANS LE PUY-DE-DÔME.....P 17
- ▶ COMMUNIQUER, FORMER.....P 18
- ▶ PERSPECTIVES 2020.....P 19
- ▶ TOUT FEU, TOUT FLAME.....P 20
- ▶ UNE ÉQUIPE DE 11 SALARIÉS.....P 22
- ▶ BILAN FINANCIER 2019.....P 23

Direction de la publication : Sébastien Contamine  
Rédaction : Équipe de l'Aduhme  
Conception graphique : Groupe Chaumeil  
Document imprimé sur papier recyclé COCOON par une entreprise  
Imprim'Vert intégrant le management environnemental de la norme  
ISO 14001 dans son projet de développement.



# LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Les membres fondateurs, actifs et d'honneur de l'Association



50 adhérents au 31 décembre 2019

## COLLÈGE 1

**Les membres fondateurs (7) :** Ville de Clermont-Ferrand, CDC Habitat, Auvergne Habitat, Logidôme, Ophis, ADIL 63, ADEME Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

## COLLÈGE 2

**Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (23)**

**Communes (11) :**

Aulnat, Beaumont, Cébazat, Châteaugay, Cournon d'Auvergne, Le Cendre, Lempdes, Pont-du-Château, Saint-Genès-Champanelle, Sauxillanges, Sugères

**Intercommunalités (9) :**

Ambert Livradois Forez [58], Billom Communauté [26], Clermont Auvergne Métropole, Combrailles Sioule et Morge [29], Massif du Sancy [20], Mond'Arverne Communauté [28], Plaine Limagne [25], Riom Limagne et Volcans [32], Thiers Dore et Montagne [30]

NOTA : entre [...], le nombre de communes pour le compte desquelles les intercommunalités adhèrent.

**Les territoires (2) :** Parc naturel régional du Livradois-Forez, Parc naturel régional Volcans d'Auvergne

**Les départements (1) :** Conseil départemental du Puy-de-Dôme

## COLLECTIVITÉ ENTRANTE EN 2020 :

Nohanent

## COLLÈGE 3

**Entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'énergie et de l'environnement (2) :**  
GRDF - Direction Territoriale Puy-de-Dôme,  
ENEDIS - Direction Territoriale Puy-de-Dôme

## COLLÈGE 4

**Organismes consulaires, sociétés d'économie mixte, autres organismes publics, syndicats et fédérations professionnels (6) :**  
Fédération des Services Energie-Environnement (FEDENE),  
SMTC de l'Agglomération clermontoise, Fédération française du bâtiment et des travaux publics du Puy-de-Dôme (FFB63),  
CROUS Clermont-Ferrand, Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA),  
Caisse des Dépôts et Consignations

## COLLÈGE 5

**Toute autre personne morale et personne physique concernée par le domaine d'activité de l'Association (11) :**  
Association des Ingénieurs en Climatique, Ventilation et Froid (AICVF),  
Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme (ACOFOR 63),  
Association technique Energie-Environnement (ATEE Auvergne-Rhône-Alpes),  
FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes, UFC Que Choisir, IUT d'Allier (Université Clermont Auvergne),  
Clermont Métropole (agence d'urbanisme),  
Fédération Régionale des Associations Nature Environnement (FRANE),  
ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE),  
M. Jean-Luc RIZZATO

## COLLÈGE 6

**Les membres d'honneur (1) :**  
Mme Danielle AUROI, présidente d'honneur

# UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UN BUREAU

En vert dans le texte : les membres du Bureau et leur fonction

## COLLÈGE 1

**Personnes morales, fondateurs de l'association**

- Odile VIGNAL, Ville de Clermont-Ferrand, **présidente**
- Grégory BERNARD, Ville de Clermont-Ferrand
- Nicolas BONNET, Ville de Clermont-Ferrand
- Nicole PRIEUX, Ville de Clermont-Ferrand
- Patricia GUILHOT, Ville de Clermont-Ferrand
- Philippe BAYSSADE, Auvergne Habitat
- Franck GELY, Logidôme, **secrétaire adjoint**
- Fabrice HAINAUT, OPHIS, **secrétaire**
- Sylvie BURLLOT, ADIL 63, **trésorière**

## COLLÈGE 2

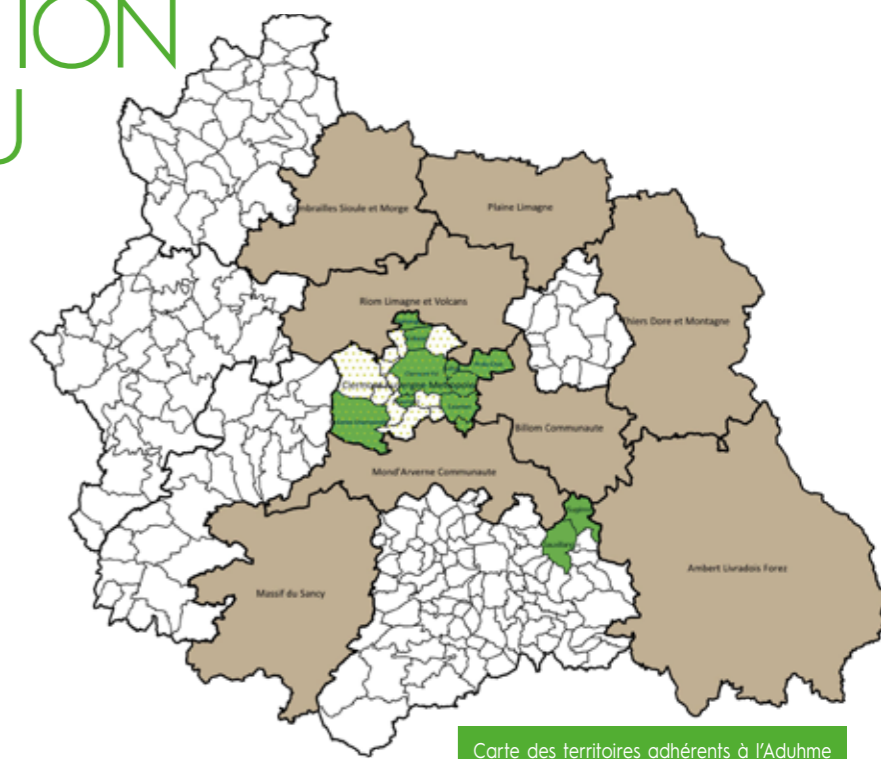
**Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale**

- Dominique GIRON, Conseil départemental, suppléée par Grégory BONNET
- Marie-Anne MARCHIS, Conseil départemental, suppléée par Pierre RIOL
- Jean-Pierre BUCHE, Billom Communauté, suppléé par Patrice ROYET
- Philippe MAITRIAS, Ville de Cournon d'Auvergne, **vice-président**, suppléé par Joël SUGERE-GOUTTEQUILLET
- Jean-Marie VALLEE, Ville de Pont-du-Château, suppléé par Marie-Christine BELOUIN
- Jean-François DEMERE, Mond'Arverne Communauté, suppléé par René GUELON
- Sébastien GOUTTEBEL, Massif du Sancy, coordonnateur du collectif d'élus bois-énergie, suppléé par Violette EYRAGNE, **vice-présidente**

## COLLÈGE 3

**Entreprises publiques ou privées intervenant dans le domaine de l'énergie et de l'environnement**

- Patrick CARLIER, GRDF, suppléé par Cédric MEYNIER
- Pierre-François MANGEON, ENEDIS, suppléé par Manuel ALVAREZ



Carte des territoires adhérents à l'Aduhme

Type d'adhésions

- Commune
- Intercommunalité
- Intercommunalité +

## COLLÈGE 4

**Organismes consulaires, société d'économie mixte, autres organismes publics, syndicats et fédérations professionnels**

- Jean-Jacques GENEVRIER, CROUS Clermont-Ferrand, suppléé par Blandine GALLIOT, SMTC de l'Agglomération clermontoise
- Patricia DELEPINE, FFB du Puy-de-Dôme, suppléée par Stéphane FREBILLOT, FEDENE

## COLLÈGE 5

**Toute autre personne morale et personne physique concernée par le domaine d'activité de l'Association**

- Daniel ROUSSET, FRANE Auvergne, suppléé par Guy CHAMBARON, ATEE Auvergne-Rhône-Alpes
- Olivier ARROYO, AICVF Auvergne, suppléé par Gérard BRUGIERE, ACOFOR 63

## COLLÈGE 6

**Les membres d'honneur**

- Danielle AUROI, présidente d'honneur de l'Aduhme





# LES FAITS MARQUANTS EN 2019



## Lancement de l'opération SOLAIRE Dôme

**1079 analyses d'opportunité** pour évaluer la faisabilité d'implantation de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics, c'est ce à quoi se sont affairés les techniciens de l'Aduhme sur le second semestre 2019 pour le compte de communes et EPCI adhérents dans le cadre de l'opération SOLAIRE Dôme.

**Premier bilan** : près du tiers des toitures peuvent accueillir une installation de 9 kWc.

**La suite** : dès que les collectivités auront validé le principe d'investir dans une ou plusieurs installations, des groupements de marché pourront être constitués à l'échelle de l'EPCI pour identifier les entreprises d'installation. Affaire à suivre en 2020 et 2021.

## Formation « qualité de l'air intérieur »

C'est une obligation faite aux collectivités que d'évaluer le niveau de qualité de l'air intérieur de leurs équipements accueillant de jeunes publics pour limiter le risque sanitaire. Aduhme et ATMO en lien avec le Département ont ainsi proposé des sessions de formation pour que des agents et élus en interne puissent réaliser une autoévaluation. Près de 80 stagiaires y ont participé.



## 13 idées clés pour les Municipales

La Fédération FLAME propose aux candidats et élus aux municipales 2020, 13 idées en lien avec les questions de transition énergétique et de lutte contre le dérèglement climatique. Les élections municipales constituent en effet un moment fort où le débat entre candidats et électeurs s'instaure autour de sujets concrets, dont l'énergie et le climat doivent impérativement faire partie. On sait très bien que le défi de la transition énergétique ne pourra être relevé sans l'implication des territoires !

Retrouvez le clip sur notre chaîne Youtube Aduhme.



## Financement des projets : une nouvelle corde à l'arc

L'ingénierie financière déployée auprès des collectivités adhérentes est un nouvel axe de travail de l'agence locale qui ne peut se contenter de rester dans la sphère technique. Rien ne sert d'avoir un projet abouti énergétiquement si le financement ne suit pas ! Une réflexion autour d'un pacte de financement a été amorcée, portée en cela par le Département et l'Aduhme en vue de faciliter l'accès aux subventions publiques (Etat, Région, Europe) orientées sur la transition énergétique, et ce de manière optimisée.

## Appui à la finalisation des PCAET

L'élaboration des plans climat air, énergie territoriaux est une démarche longue et fastidieuse qui se structure autour de forums, ateliers, comités techniques et de pilotage : échange d'idées, débat autour de positions diverses, décisions à prendre... De ce travail en commun est sortie pour la plupart des EPCI « obligés » une feuille de route « climat, air, énergie » pour le territoire en cours de validation par l'Autorité environnementale.

**La suite** : mise en opérationnalité des actions programmées sur les prochaines années !

## Renouvellement des conventions partenariales avec GRDF et ENEDIS

Les conventions partenariales ont été renouvelées avec les deux gestionnaires de réseau de distribution : GRDF pour la fourniture de données de consommations territoriales de gaz naturel afin d'alimenter son outil de suivi et de perspectives de la transition énergétique des territoires mais aussi une collaboration autour de la promotion de solutions de production de chaleur renouvelable (PAC absorption gaz, mix solaire thermique gaz) ; ENEDIS pour évaluer la faisabilité de raccordement des projets de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics (opération SOLAIRE Dôme).



# EN CHIFFRES...

**500 personnes rencontrées** et sensibilisées dans le cadre des animations organisées ou co-organisées par l'Aduhme

**9/14 : c'est le nombre d'EPCI** adhérent à l'Aduhme

**7 EPCI** accompagnés dans la définition et l'élaboration de leur plan climat air énergie territorial

**80 personnes** ont suivi la formation « qualité de l'air intérieur »

**20 personnes formées** sur des sujets techniques

**266 collectivités** suivies dans le cadre du dispositif de CEP

**Plus de 1000 analyses d'opportunité** dans le cadre de l'opération SOLAIRE Dôme

**Une centaine de bâtiments publics** ayant fait l'objet de l'Atelier REGUL+ (mesures de température en vue d'opération de régulation des systèmes de chauffage)

**19 inspections thermographiques** réalisées sur des bâtiments publics (3) ou des groupes de logement social (16)

**7 projets de contrat** de vente de chaleur bois réalisés sur le Puy-de-Dôme

**203 acheteurs publics** regroupés pour acheter près **de 160 GWh de gaz naturel pour 1256 bâtiments**

**13 idées clés en matière d'énergie-climat** pour les élus aux élections municipales

**18 projets de chaufferies bois** accompagnés, **10 dossiers de demande de financement** et **5 chaufferies bois plaquettes ou granulés** mises en route

**2<sup>e</sup> vague de l'Opération COCON 63** avec **116 bâtiments propriétés de 65 communes** et quelque **20 000 m<sup>2</sup> de combles perdus** et de rampants





# ANIMATION POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**500 personnes sensibilisées**

**45 % des demandes portent sur la rénovation**

### Un service d'information et de conseil de premier niveau...

Les demandes d'information et de conseil ont légèrement augmenté cette année : une soixantaine environ contre moins d'une cinquantaine l'année précédente. Comme en 2018, 45 % des demandes ont porté sur la rénovation de bâtiment. La production d'électricité renouvelable, principalement photovoltaïque, arrive juste derrière avec 25 % des demandes. Les entreprises ont représenté un tiers des demandes d'information.

En termes d'accompagnement préliminaire, les conseillers interviennent à l'occasion de projets de construction et rénovation du patrimoine bâti ou d'aménagement d'espaces pour rappeler les enjeux énergétiques et climatiques voire aider à la formulation d'exigences plus ambitieuses que la réglementation impose.

En complément de ce travail, l'Aduhme a proposé des animations telles que des rencontres techniques et visites de sites de référence. Au total, ce sont près de 500 personnes sensibilisées. Enfin, l'expertise de l'agence locale est souvent sollicitée pour participer à des commissions ou autres actions récurrentes : ateliers de concertation du Schéma départemental de l'habitat, commissions de sélection des opérations de logements locatifs sociaux, réflexion du Département autour du projet de PTRE...

Cette mission sur 2019 n'a



Conférence sur le contrat de performance énergétique Exemple de la piscine de St-Georges-de-Mons

pu être assurée que grâce au soutien financier du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et aux cotisations des membres-adhérents. 2 équivalents temps-plein y ont été consacrés.

### Accompagnement des Plans climat, air, énergie territoriaux...

Ateliers, forums, réunions publiques, comités techniques et de pilotage se sont succédés en 2019 pour faire état et partager les diagnostics territoriaux, définir des objectifs de réduction des consommations d'énergie, gaz à effet de serre, polluants atmosphériques et d'augmentation de la part des renouvelables dans la consommation finale d'énergie... Les 6 EPCI « obligés » et Combrailles Sioule et Morge engagée sur la base d'un PCAET volontaire ont ainsi mobilisé des centaines d'élus, acteurs du territoire, habitants et associatifs pour discuter, échanger sur le devenir de leur territoire face aux enjeux de transition et de lutte contre le dérèglement climatique. Les échanges, toujours courtois et constructifs ont aidé les participants à se rendre compte de l'immensité du défi auquel nos sociétés sont et vont être confrontées dans les toutes prochaines années ; ils ont surtout permis de sensibiliser en profondeur pour faire en sorte que les questions énergie climat et qualité de l'air soient au cœur de toute réflexion, de projet... et c'est tant mieux.

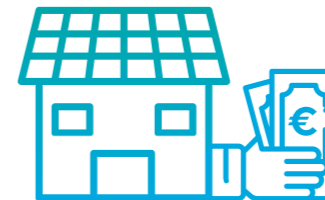
L'implication de l'agence locale a été forte à tout moment de ces démarches, et son expertise a été appréciée pour animer des réflexions, éclairer sur des éléments des diagnostics territoriaux, faciliter la réorientation de choix parfois contreproductifs...

\*PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

Les cadres à l'action territoriale sont pour la plupart plantés. Pour autant, le grand défi est à venir. Après l'obtention de l'avis de l'Autorité environnementale - qui n'est qu'un avis simple - ce sera le grand saut vers l'inconnu pour les EPCI ! De quels moyens disposeront-ils pour mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs ? Quelle sera la capacité des acteurs et habitants du territoire à œuvrer dans ce sens ? On en revient toujours au même constat d'absence de moyens, qui aurait pu être au moins en partie résolue par la mise en œuvre de la contribution climat énergie et sa territorialisation avec affectation aux EPCI de moyens financiers à hauteur de 1 € par habitant...

### Réflexions prospectives...

On le sait, le financement est le nerf de la guerre de la rénovation énergétique. Les subventions publiques existent pourtant bel et bien mais leur mobilisation est souvent compliquée à obtenir : des exigences jugées trop complexes et techniques par les maîtres d'ouvrage et d'œuvre, des assiettes d'éligibilité et des calendriers de dépôt de demande qui diffèrent d'un financeur public à l'autre, la volonté des pouvoirs publics (Europe, Etat et collectivités) de tous financer la transition énergétique...



Cette mission est financée par **PUY-DE-DÔME** LE DÉPARTEMENT



Visite du chantier du Pôle Enfance d'Aulnat

Au final, si l'on peut rassurer les collectivités sur ces attendus techniques déstabilisants pour des néophytes, le manque de cohérence des aides et les quelques distensions entre financeurs publics ne sont pas de nature à faciliter l'engagement des collectivités dans la quête de performance énergétique, que ce soit pour du neuf ou de la rénovation. Aussi, faut-il clairement instituer un « Pacte de financement entre financeurs publics avec une mise en cohérence des dispositifs de financement » : c'est en substance ce que le Président du Département a proposé à la Région pour ses aides, et le FEDER et l'Etat pour la DETR. Un premier travail technique a d'ailleurs récemment été conduit pour tâcher de mettre en synergie la dotation d'équipement aux territoires ruraux et le fonds d'intervention communal du Département. Le chantier n'en est qu'à ses prémices mais doit impérativement être mené à son terme si l'on a la volonté politique d'aider les collectivités à respecter le décret 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire.

## SOUTIEN DE LA RÉGION POUR ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

**La Région** Auvergne-Rhône-Alpes

Si l'appui financier du Département à la mise en œuvre de l'animation pour la transition énergétique permet d'apporter un premier niveau d'information et de conseil auprès des acteurs du territoire (hors champ des particuliers), le soutien annuel de la Région permet d'accompagner les porteurs de projet de construction ou de rénovation d'équipements avec, à la clé, des investissements généralement conséquents. Sans cet appui, les conseillers techniques de l'Aduhme ne pourraient assurer pleinement cet accompagnement souvent indispensable, notamment pour des démarches innovantes parfois collectives. En effet, des opérations comme SOLAIRE Dôme ou de formes nouvelles de marchés globaux de performance par exemple, souvent très chronophages sont à expérimenter. L'Aduhme a enfin été amenée à travailler avec les services de la Région autour des éco conditionnalités des appels à projets construction bois et à celles du FEDER dont le programme opérationnel est phase de remaquetage : l'expérience de l'Aduhme qui œuvre au quotidien auprès des collectivités est précieuse car elle permet aux financeurs publics d'adapter leurs modalités de subventionnement à la réalité du terrain.



# LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ, PIERRE ANGULAIRE DE L'ACTION DE L'ADUHME

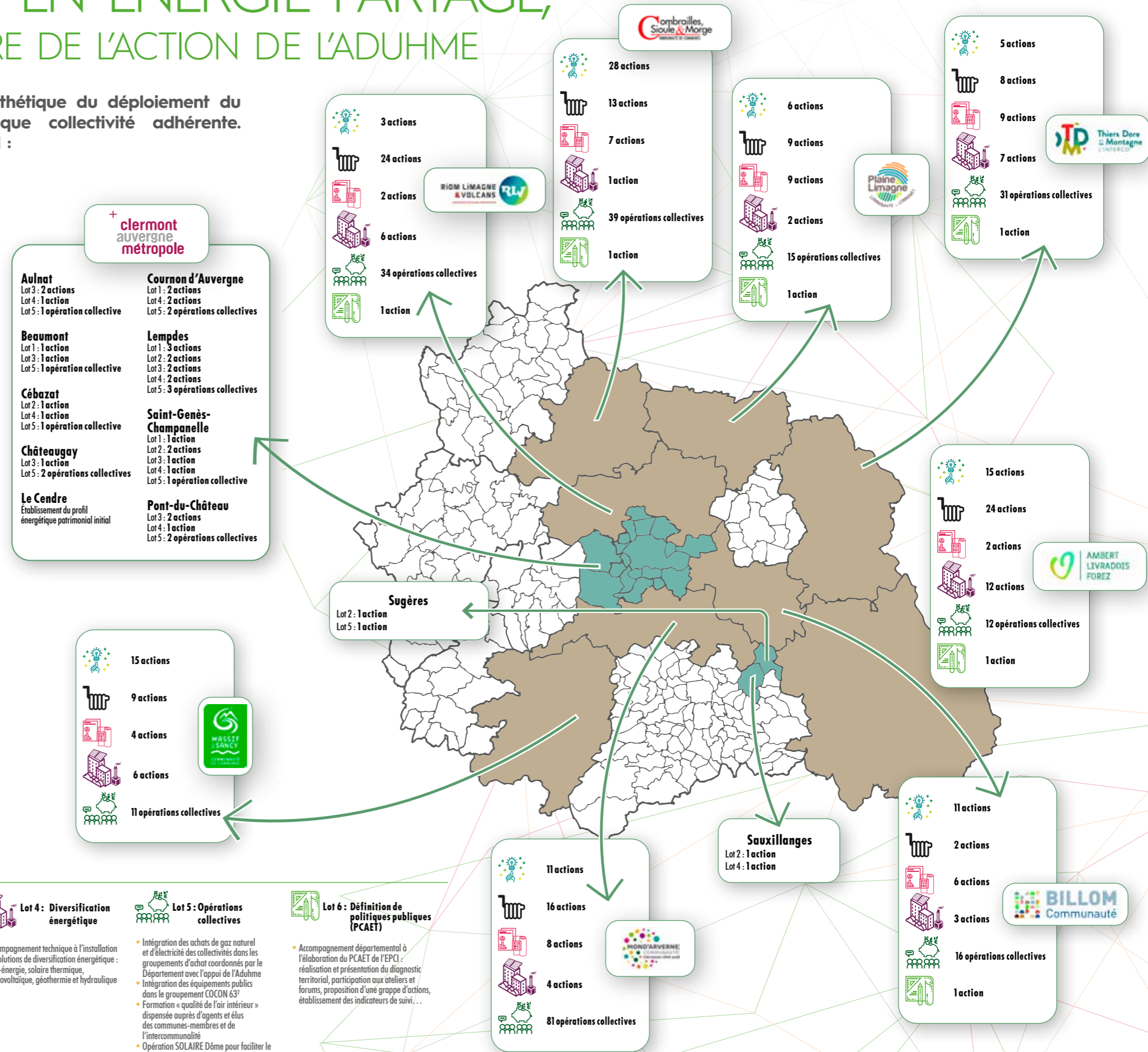
A été édité un bilan annuel synthétique du déploiement du dispositif CEP auprès de chaque collectivité adhérente. Ci-contre le bilan territorial global :

**“ le poste énergie demeure un des rares postes sur lequel des marges de manœuvre sont encore possibles ”**

Le budget énergie des collectivités représente une part non négligeable de leurs charges de fonctionnement. Face à l'augmentation du prix des énergies, ces charges risquent de fait de s'alourdir alors que le poste énergie demeure un des rares postes sur lequel des marges de manœuvre sont encore possibles. Parallèlement, les collectivités quelle que soit leur taille ne disposent pas toujours d'une expertise suffisante pour agir sur ce poste. C'est en cela que le dispositif du Conseil en énergie partagé (CEP) porté par l'Aduhme est utile : il consiste en effet en la mutualisation entre les collectivités adhérentes à l'agence locale d'une expertise technique avérée pour agir en vue de réduire consommations et dépenses d'énergie et de limiter leur empreinte carbone. Concrètement, il s'agit pour l'Aduhme d'établir ou d'actualiser le profil énergétique du patrimoine de la commune ou de l'intercommunalité afin de définir un schéma directeur opérationnel. L'agence locale, par la suite, apporte son appui à la mise en œuvre des actions d'économies de consommation et de dépenses d'énergie validées par la collectivité.

## LÉGENDE

- Lot 1: Gestion efficace de l'énergie et optimisation**
  - Actions d'optimisation tarifaire pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel
  - Formalisation ou renouvellement de contrats de maintenance, exploitation des systèmes de chauffage
  - Appui à la souscription de contrat d'achat d'énergie (propane...)
  - Campagne de mesures de la qualité de l'air (CO<sub>2</sub>)
  - Conseil autour de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit
- Lot 2: Amélioration du patrimoine**
  - Lancement de la campagne de régulation et programmation Régul+
  - Réalisation de visualisations thermographiques comme outil d'aide à la décision
  - Appui à la réalisation de petits travaux
  - Appui au financement des travaux d'économies d'énergie par la mobilisation des certificats d'économies d'énergie
- Lot 3: Performance énergétique des bâtiments**
  - Appui technique aux projets de rénovation énergétique et de construction d'équipements publics : formulation des exigences performantielles, analyse des solutions techniques proposées par les maîtres d'œuvre, recherche de financements...
- Lot 4: Diversification énergétique**
  - Accompagnement technique à l'installation de solutions de diversification énergétique : bois-énergie, solaire thermique, photovoltaïque, géothermie et hydraulique
- Lot 5: Opérations collectives**
  - Intégration des achats de gaz naturel et d'électricité des collectivités dans les groupements d'achat coordonnés par le Département avec l'appui de l'Aduhme
  - Intégration des équipements publics dans le groupement COCON 63
  - Formation « qualité de l'air intérieur » dispensée auprès d'agents et élus des communes-membres et de l'intercommunalité
  - Opération SOLAIRE Dôme pour faciliter le déploiement d'installations photovoltaïques
- Lot 6: Définition de politiques publiques (PCAET)**
  - Accompagnement départemental à l'élaboration du PCAET de l'EPCI : réalisation et présentation du diagnostic territorial, participation aux ateliers et forums, proposition d'une grappe d'actions, établissement des indicateurs de suivi...



Les actions collectives spécifiques engagées

**Lancement de l'opération SOLAIRE Dôme ou comment faciliter le déploiement massif de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics**

SOLAIRE Dôme est une opération qui consiste en l'implantation massive de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics, d'une puissance de 9 kWc (60 m²), avec vente de la production électrique. Elle doit aider au passage à l'acte des collectivités via un modèle qui autofinance l'installation et son fonctionnement sur la durée du contrat de vente de l'énergie produite sur 20 ans.

Afin d'étudier le potentiel solaire, la méthodologie construite par l'Aduhme a donc été proposée à tous les EPCI du Puy-de-Dôme par ailleurs adhérents de l'agence locale.

Fin 2019, les intercommunalités engagées dans l'opération étaient les suivantes :

- **Mond'Arverne** et **Riom Limagne et Volcans** : analyses d'opportunité réalisées et restituées. Les collectivités sont en cours de réflexion avec l'objectif de créer un groupement sur le 1er trimestre 2020 ;

- **Thiers Dore et Montagne** et **Combrailles Sioule et Morge** : analyses d'opportunité restituées entre décembre 2019 et janvier 2020 ;

- **Massif du Sancy** : phase de recensement des bâtiments terminée, les analyses d'opportunité sont en cours de réalisation ;

- **Billom Communauté** et **Plaine Limagne** : recensement des bâtiments à étudier en cours ;



- **Clermont Auvergne Métropole** : le courrier de mobilisation des communes pour procéder à la phase de recensement des bâtiments est en cours d'envoi.

Pour présenter des analyses d'opportunité objectives et aidant les collectivités à la décision, un travail partenarial a été entrepris avec différents acteurs : les Architectes des Bâtiments de France émettent un premier avis sur tous les sites ayant une servitude architecturale ; ENEDIS estime quant à lui pour chacun des bâtiments pouvant recevoir une installation solaire la typologie de raccordement selon la puissance installée (simple, avec extension ou avec des contraintes). Enfin, plusieurs entreprises ont été sourcées pour présenter des éléments techniques et financiers en accord avec les pratiques de ces dernières.

Sur les 4 premiers EPCI dont les analyses d'opportunité sont terminées ou quasi terminées, le potentiel d'implantation d'installation de 9 kWc est non négligeable.

**Près de 1 000 bâtiments ont été étudiés et plus de 300 présentent une opportunité pour recevoir une centrale solaire photovoltaïque.**

**Une formation « qualité de l'air intérieur » proposée aux collectivités adhérentes**

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et les écoles élémentaires, et ce au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (décret n°2015-1000 du 17 août 2015). D'autres équipements publics sont concernés par cette obligation à d'autres échéances.

L'Aduhme et ATMO Auvergne-Rhône-Alpes ont ainsi proposé aux intercommunalités adhérentes de dispenser un module de formation pour faciliter l'appropriation d'un guide pratique fourni par l'Etat et permettre la réalisation en interne de l'évaluation



Groupe de travail lors d'une formation « qualité de l'air intérieur »

des moyens d'aération et de l'autoévaluation de la qualité de l'air intérieur.

Ce dispositif de formation entre dans le cadre de l'Accompagnement départemental (Conseil départemental, Aduhme et ATMO) institué à l'occasion de l'élaboration des plans climat, air, énergie territoriaux et des dispositifs de formation auxquels seuls les adhérents de l'Aduhme peuvent avoir accès.

**A ce jour, 9 sessions de formation ont été organisées pour 7 des intercommunalités adhérentes à l'Aduhme :** Massif du Sancy, Mond'Arverne Communauté, Plaine Limagne, Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne, Riom Limagne et Volcans ainsi que Clermont Auvergne Métropole. Le bilan de ces formations est positif puisque 86 % des stagiaires déclarent se sentir capable de mener l'autoévaluation de la qualité de l'air intérieur à l'issue de la formation.

**9 sessions de formation « qualité de l'air intérieur » ont été organisées pour 7 des intercommunalités adhérentes à l'Aduhme**

**Groupement de commandes | Marché d'exploitation des installations thermiques de bâtiments du territoire de Billom Communauté**

C'est sur la base d'un premier constat établi par l'Aduhme dans le cadre du CEP que certaines collectivités de Billom Communauté se sont rendues compte des voies de progrès en matière d'entretien et de maintenance de leurs systèmes de chauffage. En effet, les marchés en vigueur étaient peu transparents, peu suivis voire mal définis. Les communes méconnaissent l'état réel de leurs chaufferies et doivent faire face à des installations vieillissantes, mal entretenues, plus techniques, alors même que les exploitants engagés sont parfois inexpérimentés sur ces systèmes. Par ailleurs, leur territoire est certes étendu mais il présente une vraie densité d'installations : de réels enjeux de mutualisation des réflexions se sont alors profilés pour optimiser techniquement et financièrement ces marchés et mettre en concurrence qualitativement les exploitants. Les 7 membres se sont engagés dans une démarche coordonnée par Billom Communauté pour recruter ensemble un AMO, afin de dresser un état des lieux précis de leur parc, de définir leur besoin et de structurer le cadre du futur marché. Un sourcing a été organisé parallèlement afin de rencontrer les potentiels candidats et d'échanger avec

eux sur ce nouveau cadre d'action : la démarche a été accueillie très favorablement.

2 marchés ont finalement été conclus et démarreront le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : un marché MTi et PFi pour 8 ans, dont les ambitions sont très clairement tournées vers de fortes économies d'énergie liées à d'importants travaux pour les 17 installations concernées, et un 2<sup>nd</sup> marché PF de 3 ans pour les 14 petites installations.

Billom Communauté, l'Aduhme et l'AMO seront présents aux côtés des membres pour le suivi et l'évaluation de ces marchés.

**Achat groupé de propane sur la CC Massif du Sancy**

Au sein de la communauté de communes Massif du Sancy, 8 communes-membres consomment du propane pour assurer le chauffage de bâtiments communaux. Les dépenses annuelles liées à la fourniture de cette énergie sont estimées à près de 73 000 € par an. Cependant, ce qui interpelle principalement les élus, ce sont les écarts de prix observés d'une commune

à l'autre, prix qui peuvent varier du simple au triple. Ce constat a conduit l'intercommunalité et l'Aduhme qui accompagne les communes-membres, à approfondir la problématique pour identifier des solutions et tâcher de réduire les charges liées à l'achat de propane pour les communes de la Communauté de Communes. Quatre solutions ont été proposées :

- une consultation informelle
- une consultation formelle
- une consultation formelle groupée
- une conversion énergétique vers le bois-énergie.

Chaque commune a exprimé son positionnement définitif pour une ou plusieurs solutions et il en ressort que les solutions 3 et 4 ont suscité beaucoup d'intérêt. L'Aduhme a ainsi réalisé 3 études d'opportunité bois-énergie et va préparer toutes les pièces techniques afin de lancer une consultation formelle groupée pour un marché de fourniture de propane.



Chaudière granulés bois sur l'école de Montmorin

# LES COLLABORATIONS PARTICULIÈRES



## Ville de Clermont-Ferrand

La Ville de Clermont-Ferrand a lancé depuis le deuxième semestre 2018 un large chantier sous l'intitulé « Performance 2020 », chantier qui s'est poursuivi sur l'exercice 2019. **4 groupes de travail thématiques** auxquels l'Aduhme a participé assidument, incluant de manière transversale les services municipaux concernés ont permis de faire échanger et de trouver des pistes d'optimisation sur la rationalisation de l'occupation du patrimoine de la Ville, les



## Clermont Auvergne Métropole

Le travail de fond sur l'exploitation des installations thermiques a été poursuivi dans le cadre du contrat en vigueur jusqu'à juin 2024 pour 19 sites de la Métropole : l'analyse des consommations des sites a été affinée (marché PFI qui intègre une clause d'intéressement) et la conduite des installations a fait l'objet de quatre réunions trimestrielles de suivi détaillé afin de fiabiliser le fonctionnement des systèmes.

Le profil énergétique des bâtiments et de l'éclairage public géré par la Métropole a été élargi, détaillé et stabilisé, en perspective notamment de sa candidature CAP CIT'ERGIE.

**Les consommations et dépenses d'énergie de 74 sites (représentant quelque 170 000 m<sup>2</sup>) sont analysées, avec pour certains un historique de données sur 10 ans.** 5 équipements nautiques sont recensés, 8 sportifs, 23 socio-culturels, 10 techniques et 9 tertiaires pour les plus importants. L'objectif de ce travail est d'aider la Métropole à mesurer l'impact des actions engagées sur son patrimoine et de pouvoir orienter le cas échéant les choix futurs.

équipements de l'enfance face à la canicule, l'utilisation durable et responsable des bâtiments et les températures de consigne pour un chauffage juste et confortable. La restitution de ce travail a été réalisée en comité de pilotage le 22 novembre 2019.

La Ville de Clermont-Ferrand a bénéficié par ailleurs de l'expertise de l'Aduhme sur un certain nombre d'autres dossiers : achat d'énergie via les groupements du Département (gaz naturel et électricité), formation qualité de l'air intérieur auprès des agents de la commune, appui technique sur la relecture du dossier de candidature CAP CIT'ERGIE...



Remise du label CAP CIT'ERGIE à la Ville et la Métropole par Arnaud LEROY, président de l'ADEME

La Métropole a bénéficié par ailleurs de l'expertise de l'Aduhme sur un certain nombre d'autres dossiers : appui sur une enquête portant sur les pratiques en matière d'éclairage public dans les communes de la métropole, étude des prix pratiqués en matière de vente de chaleur notamment auprès des locataires des bailleurs sociaux, achat d'énergie via les groupements du Département (gaz naturel et électricité), formation qualité de l'air intérieur auprès des agents des communes-membres de l'agglomération, lancement prochain de l'opération SOLAIRE Dôme, appui technique sur la relecture du dossier de candidature CAP CIT'ERGIE, suivi de dossiers spécifiques à l'instar de projets d'implantation de réseaux de chaleur en lien avec les projets de lignes B et C, ou bien encore d'ombrières photovoltaïques sur des parkings publics...



Le dispositif Rénover+ *demain* est désormais en place sur le périmètre de la métropole clermontoise : les conseillers techniques de l'ADIL 63 informent, conseillent et accompagnent les ménages qui portent un projet de rénovation de leur logement. **Avec près de 240 projets en accompagnement et une quarantaine de chantiers en cours**, la plateforme se déploie petit à petit mais ne pourra compter sur un développement durable que si les acteurs du monde du bâtiment se mobilisent. C'est une des missions à laquelle s'emploie l'Aduhme à savoir :

► **Mobiliser les acteurs professionnels** que sont les bureaux d'études (5), les maîtres d'œuvre (3), les entreprises (20), mais aussi les banques (5) et l'ensemble des structures relais à l'instar des notaires via la Chambre interdépartementale, les agences immobilières via IMMO 63 ou bien encore SQUARE Habitat... Des rencontres et relances régulières sont opérées auprès de ces acteurs pour qu'ils soient réellement acteurs de la rénovation énergétique



et promoteurs du recours à la plateforme territoriale Rénover+ *demain* ;

► **Démultiplier les actions de promotion de la plateforme via les médias des communes-membres de la Métropole :** bulletin d'information municipal, site internet, panneau d'affichage, réseaux sociaux... mais aussi au travers de l'organisation de balades thermographiques sur des quartiers et lotissements (Aulnat, Aubière, Cournon d'Auvergne et Lempdes en ont déjà profité) ou bien encore le prêt gracieux de caméras thermiques auprès des habitants qui souhaiteraient visualiser par leurs propres moyens les déperditions thermiques de leur logement.

Ce travail de fond et de tout instant visant à la mobilisation des acteurs de la rénovation et plus largement du logement est assuré par l'Aduhme en lien avec l'ADIL 63 et la Métropole ; il doit s'inscrire dans la durée et paiera à n'en pas douter un jour. On ne peut que regretter un prix encore trop bas de l'énergie qui ne permet pas d'obtenir des temps de retour plus courts en termes d'investissement.



Métropole et ADEME signaient en mai 2018 un Contrat d'objectifs territorial (COT) avec pour ambition de développer la chaleur renouvelable (solaire thermique, bois-énergie, géothermie sur nappes ou sondes, valorisation de la chaleur fatale et réseau de chaleur). Une enveloppe de 1,5 M€ a ainsi été débloquée pour aider les porteurs de projets (hors particulier) à investir dans ces solutions énergétiques. Si une demi-dizaine de projets sont déjà réalisés ou en phase travaux, la majorité des projets est actuellement en cours d'études. L'accompagnement des porteurs de projets et de leur maîtrise d'œuvre est assuré par l'Aduhme, dans le cadre d'un conventionnement avec la Métropole.

Un travail d'information sur l'existence du dispositif a été mené et se poursuit auprès des relais à l'instar des architectes et autres maîtres d'œuvre, bureaux d'études, installateurs Quali'EnR, banquiers... pour qu'ils deviennent eux-aussi prescripteurs de solutions de chaleur renouvelable. En parallèle, des actions de prospection de projets pouvant accueillir ce type d'unités de production d'énergie sont déployées auprès d'un très grand nombre d'acteurs du territoire métropolitain : agriculteurs, entreprises par l'intermédiaire des associations de zones d'activités économiques, bailleurs sociaux, majors de la construction, promoteurs immobiliers... le spectre de recherche est large et les



Rencontres et échanges sur le stand de la CAPEP à la Foire de Cournon

contacts doivent être réguliers afin de maintenir une veille active sur les projets futurs.

Les tâches d'accompagnement technique des porteurs de projets, d'information et de prospection sont assurées par l'Aduhme, qui s'attache en parallèle à mobiliser des partenaires comme GRDF qui peut être un relai important pour promouvoir auprès de ses clients des solutions de mix énergétique (solaire thermique/gaz naturel ou PAC absorption au gaz naturel).



## LES COLLABORATIONS PARTICULIÈRES (SUITE)



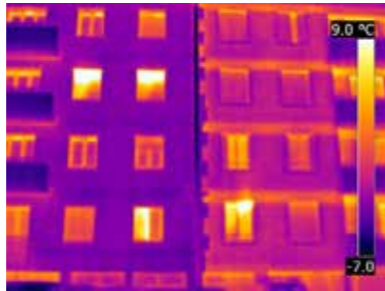
### Collaboration avec les bailleurs sociaux

#### Relance hivernale des inspections thermo

La thermographie demeure le fondement de la collaboration entre les bailleurs sociaux et l'Aduhme avec, en 2019, la réalisation de plus d'une vingtaine de visites. La visualisation dans le champ infrarouge des déperditions thermiques répond à de multiples objectifs :

- ▶ établir une image du bâtiment avant un projet de rénovation et venir en complément d'un diagnostic énergétique et patrimonial ;
- ▶ réaliser un visuel en cours de travaux (ou après) permettant à la fois de constater la bonne mise en œuvre des travaux et de faire un comparatif avant-après ;
- ▶ de rechercher l'origine d'une fuite d'eau, la position de conduites de chauffage, tenter d'expliquer les causes d'un chauffage insuffisant...

Certains bailleurs ont par ailleurs bénéficié en 2019 de l'expertise de l'Aduhme pour la mise en place de contrat de performance énergétique, l'achat d'énergie (gaz naturel et électricité). D'autres



se sont dit intéressés par le travail prospectif réalisé par l'Aduhme sur les potentiels photovoltaïques.

#### Etude comparative des coûts des réseaux de chaleur

Par ailleurs, 2019 a été marquée par le lancement d'une étude comparative entre le coût des réseaux de chaleur clermontois CLERVIA et ECLA avec celui de chaufferies gaz collectives. La Métropole a en effet été saisie par certains usagers via leur organisation représentative (CLCV) qui remettent en cause l'intérêt économique des réseaux de chaleur et leur compétitivité par rapport à d'autres solutions énergétiques. A l'occasion d'une réunion du « club des abonnés », les bailleurs sociaux se sont entendus pour travailler avec l'autorité concédante sur l'utilité d'engager une réflexion sur l'analyse de ces coûts. C'est l'Aduhme qui, sur la base des éléments fournis par les bailleurs sociaux, aura la charge de réaliser cette étude en observant la neutralité et l'impartialité qui la caractérisent.



## LES PRESTATIONS DE SERVICE

**Cit'ergie**  
European Energy Award

#### La fonction de membre de la CNL CIT'ERGIE

Le directeur de l'Aduhme assure depuis 2014 pour le compte de la Fédération FLAME et à la demande de l'ADEME, la fonction de membre de la Commission nationale du label CIT'ERGIE. Cette mission consiste à analyser des dossiers de candidature introduits par des communes et/ou intercommunalités pour obtenir soit le premier niveau de labellisation

(CAP CIT'ERGIE), soit le label CITER'GIE, soit le GOLD que seules trois collectivités ont obtenu. Basée sur une évaluation par point de 6 domaines d'intervention des collectivités, cette démarche itérative permet aux candidates de jauger leur état d'avancement sur les sujets de transition énergétique, écologique et de lutte contre le dérèglement climatique, de se fixer des objectifs de progression qui devront être atteints au terme d'une période de 4 ans. Chaque collectivité, pour ce faire, bénéficie de l'appui d'un conseiller CIT'ERGIE qui intervient tous les ans. Ville de Clermont-Ferrand et Métropole clermontoise ont obtenu lors de la session de novembre 2019 le premier niveau de distinction CAP CIT'ERGIE.

#### C'est l'heure d'agir !

C'est sous cet intitulé que le 8 octobre 2019 le Département du Puy-de-Dôme a organisé une grande manifestation autour des enjeux de transitions énergétique et écologique, avec pour cibles prioritaires les collectivités locales, les acteurs du monde économique et les puydômois. Nourries par l'intervention d'experts de renom et d'acteurs publics et privés, les tables rondes ont été l'occasion de prendre connaissance d'expériences des plus probantes et faciliter l'engagement des participants quel que soit leur statut. Plus de 500 personnes ont participé aux différents temps-forts de la journée.

Le Département s'est associé les compétences de l'Aduhme pour l'organisation de cet événement eu égard à son expérience en matière d'animation et à ses réseaux de connaissance pour identifier des experts à faire intervenir.



## ANIMATION DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE DANS LE PUY-DE-DÔME

La mission d'animation de la filière bois-énergie s'est poursuivie en 2019 dans le Puy-de-Dôme et ce grâce au soutien financier du Département et de la Région.

Pour rappel, ce dispositif d'animation vise à accompagner des porteurs de projets à l'échelle du département et hors cadre métropolitain, Clermont Auvergne Métropole étant doté depuis 2018 d'un contrat d'objectif territorial (COT) chaleur renouvelable. Une action spécifique a été menée par l'Aduhme sur le territoire Ambert Livradois Forez visant à identifier les chaufferies collectives fioul et propane pouvant faire l'objet d'une conversion au bois-énergie (51 bâtiments communaux ou intercommunaux potentiels). L'Aduhme a ainsi assuré le suivi et l'accompagnement technique de 18 projets de chaufferies bois et l'instruction de 10 dossiers de demande de financement (projets d'investissement et études). En termes de réalisations, 2019 a vu la mise en route de 2 chaufferies bois plaquettes (piscine d'Ambert et réseau de chaleur à Anzat-le-Luguet) ainsi que 3 chaufferies bois granulés (écoles Breuil/Couze et Lempty, Hôtel Midliss à Besse).

A noter également le démarrage des travaux du réseau de chaleur bois de La Bourboule dans le cadre d'une DSP confiée à la société LE Energie.

**A ce jour, le Puy-de-Dôme capitalise une puissance bois cumulée de 87 MW pour une consommation globale de 136 000 t de bois par an.**



#### Autres actions à l'actif de l'Aduhme en 2019 :

- ▶ Diffusion d'un modèle de classeur afin d'améliorer le suivi des chaufferies bois plaquettes existantes ;
- ▶ Participation aux travaux du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) ;
- ▶ Participation aux Rencontres du Comité stratégique bois-énergie (CSBE) en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Chaudière piscine d'Ambert



#### Bilan 2019 de l'accompagnement

**18 projets** de chaufferie suivis

**10 dossiers** de demande de subvention instruits

**2 nouvelles** chaufferies bois plaquettes

**3 nouvelles** chaufferies bois granulés

Cette mission bénéficie de l'appui financier de





# COMMUNIQUER, FORMER

## La formation, outil d'action complémentaire de l'Aduhme

La formation demeure un outil incontournable pour l'agence locale. C'est en effet le moyen de mieux accompagner les maîtrises d'œuvre, bureaux d'études et les porteurs de projets dans l'acquisition de nouvelles connaissances et expertise technique en matière de performance énergétique. En continuité avec 2018, il a été décidé de proposer en 2019 des formations reconnues pour l'obtention de la qualification RGE des bureaux d'études afin de répondre aux exigences de l'ADEME pour l'attribution des aides aux projets EnR.



Deux modules de formation ont été organisés sur les thématiques suivantes :

- 12, 13 et 14 février, en partenariat avec le COSTIC : « eau chaude solaire dans les bâtiments du collectif et du tertiaire » (6 participants)
- 24, 25 et 26 juin, en partenariat avec l'INES : « solaire photovoltaïque : étude, conception et ingénierie » (12 participants)

## Nudges ou comment sensibiliser les usagers aux bons comportements

L'évolution des comportements en lien avec les consommations d'énergie est un enjeu fort dans le sens où les collectivités ont besoin de mobiliser plus durablement les usagers des bâtiments sur les actions de transition énergétique, en complément de leur travail de rénovation et d'amélioration du bâti.

L'Aduhme, soutenue par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a organisé le 11 juin dernier à la Maison de l'habitat une conférence collaborative sur le thème « Nudges et changement de comportement en faveur des économies dans les bâtiments publics », avec l'intervention du spécialiste des nudges Mickaël DUPRE, psycho-sociologue. Celle-ci a mobilisé une quarantaine de participants parmi lesquels des collectivités.

Ce travail s'est poursuivi lors d'un 2<sup>ème</sup> temps fort le 21 novembre avec une mise en situation au sein des Services Techniques de la Charme de la Ville de Clermont-Ferrand. Le groupe, constitué majoritairement de représentants de collectivités adhérentes, a travaillé collectivement autour d'une méthodologie pour rendre plus opérationnelle et duplicable la sensibilisation des usagers aux bons comportements dans les bâtiments publics, des bâtiments de bureaux aux écoles, en passant par les médiathèques. Pour cela, le groupe de près de 20 personnes a bénéficié de l'accompagnement d'un expert en psychosociologie sociale et comportementale, Xavier BRISBOIS, par ailleurs chercheur.

Un bilan des expériences mises en œuvre devrait être programmé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020.



## Mission dans le cadre de l'animation pour la transition énergétique soutenue par



# PERSPECTIVES 2020



2020 sera bien évidemment marquée par les élections municipales qui conduiront à la désignation de nouvelles équipes à la tête des communes et des intercommunalités. On peut d'ailleurs s'attendre à un fort renouvellement des exécutifs car

nombreux sont les maires qui, face à la difficulté grandissante de l'exercice du mandat, ont annoncé qu'ils ne présenteraient pas leur candidature au suffrage. Il faudra alors à notre agence locale se faire connaître, reconnaître : elle pourra pour ce faire compter sur les élus à nouveau en place et qui ont bénéficié de l'appui de l'Aduhme sur le mandat passé mais aussi profiter des cadres programmatiques et des nouveautés législatives qui se sont fait jour : mise en œuvre du plan climat, air, énergie territorial à l'échelle des intercommunalités « obligées », le décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments d'usage tertiaire (privés et publics), la réglementation environnement (RE 2020) qui prendra la suite de la RT 2012, les orientations de plus en plus appuyées des financements publics en faveur de la transition énergétique et écologique...

De prime abord, des perspectives plutôt rassurantes sur la dynamique grandissante portant ces questions prioritaires énergie-climat. Pour autant, l'environnement institutionnel, législatif évolue et les postures stratégiques de l'Etat, l'ADEME voire de certaines collectivités conduisent à reposer la question de la place de nos agences locales de l'énergie dans le concert des acteurs du monde de la transition. S'il est aisé de distinguer les opérateurs privés (fournisseurs d'énergie, exploitants de chauffage, maîtres d'œuvre et bureaux d'études, installateurs et entreprises du bâtiment...) avec en miroir les maîtres d'ouvrage et la commande publique, il paraît compliqué de discerner

clairement la place de nos structures d'animation territoriale. Et ce n'est pas le nouveau Service d'accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) mis en œuvre par l'Etat qui va faciliter cette clarification, avec d'un côté des financements en provenance du dispositif des CEE et de l'autre l'obligation pour les porteurs territoriaux de mettre en concurrence ces marchés de services pour désigner un opérateur ! Si la mise en concurrence peut avoir du bon notamment sur les coûts finals du service, elle peut aussi effacer la compétence et les expertises, les méthodes d'accompagnement acquises depuis des années par ces structures d'animation territoriale, présidées par des élus locaux.

**Parce que l'environnement dans lequel œuvrent nos agences locales évolue, il nous faut, nous élus, accompagnés des acteurs du territoire, réaffirmer haut et fort auprès de l'Etat le rôle essentiel de nos structures d'animation territoriale sur les questions énergie-climat.** Elles doivent bénéficier d'un traitement spécifique, d'un cadre juridique et fiscal approprié pour poursuivre plus sereinement leur activité au profit des collectivités dans la mise en œuvre des politiques publiques. Si nos agences locales ont démontré leur capacité d'adaptation depuis de nombreuses années, le cadre juridique doit être stabilisé une bonne fois pour toutes pour leur faciliter la tâche dans la mise en œuvre des territoires sur les rails de la transition énergétique et la lutte contre le climat. C'est en cela que notre Fédération FLAME doit aujourd'hui pleinement jouer son rôle.

# TOUT FEU, TOUT FLAME



## Le réseau des Agences Locales de l'Énergie et du Climat propose 13 idées clés en main aux futurs élus

Alors que s'achève bientôt la COP25 en Espagne, la Fédération des Agences Locales de l'Énergie et du Climat (FLAME) met en avant son expertise de terrain pour que les candidates et les candidats aux élections municipales de 2020 portent des actions concrètes en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. Le constat fait par les scientifiques est en effet sans ambiguïté : les activités humaines sont responsables de la hausse des émissions de gaz à effet de serre qui causent le changement climatique. Les consommations d'énergie des principaux secteurs d'activités (bâtiment, transport, industrie, agriculture) sont à l'origine d'une grande partie de ces émissions. Au niveau international, le GIEC\* montre qu'il faut agir vite pour les réduire fortement, dans les 10 prochaines années. Les élections municipales sont l'occasion pour les candidats de montrer qu'ils



ont pris la pleine mesure de ces enjeux et de proposer des actions à l'échelon local pour baisser les consommations et dépenses énergétiques, augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité et de chaleur, et réduire les gaz à effet de serre et autres polluants. Face à l'urgence, l'énergie et le climat doivent devenir des axes forts de leur programme pour le mandat à venir. En France à ce jour on dénombre une quarantaine d'Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC) qui, mises en place et pilotées par des collectivités, agissent sur le terrain au plus près des consommateurs finaux (particuliers, collectivités, entreprises...) pour les aider à réduire leur consommation d'énergie et recourir de manière plus massive aux énergies renouvelables. Au niveau d'une commune, d'une intercommunalité, ou même d'un département, chaque ALEC est un tiers de confiance qui aide à la construction d'une politique énergie-climat, mobilise et conseille les citoyens, construit un réseau d'acteurs compétents, etc.

## Les ALEC, des tiers de confiance pour les collectivités

La Fédération FLAME propose 13 idées structurées en 4 orientations majeures pouvant constituer le socle d'une politique énergie-climat locale :

- ➔ **1. S'engager pour les habitants et les acteurs locaux** en menant des actions d'information, de sensibilisation et de conseils ; et en portant un service public de rénovation énergétique des bâtiments ;
- ➔ **2. Gérer le patrimoine des collectivités** de manière écoresponsable, par exemple en améliorant la performance énergétique des bâtiments publics et en réduisant l'empreinte énergétique et environnementale de l'éclairage public ;
- ➔ **3. Organiser la commune** autour de projets de transition : recours aux énergies renouvelables, promotion de solutions alternatives à la voiture, lutte contre les îlots de chaleur, incitations à la réutilisation des objets et au recyclage des déchets ;
- ➔ **4. Porter et traduire l'ambition** au niveau de l'intercommunalité. La mise en place d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial ambitieux est notamment une étape-clé pour préparer l'avenir.

**NOTA : retrouvez l'ensemble des idées avec leur descriptif sur le site internet de l'Aduhme, dans la rubrique « actualité ».**



\*Les travaux du GIEC prouvent l'urgence de lutter contre le changement climatique et le poids des choix énergétiques dans les actions. Voir par exemple le rapport Réchauffement planétaire de 1,5°C

# UNE ÉQUIPE DE 11 SALARIÉS



Sébastien CONTAMINE  
Directeur



Marie-Hélène ESTIVAL  
Secrétaire-comptable



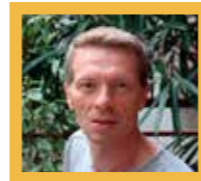
Stéphanie GALAND  
Chargée de communication et d'animation



Pierre BESSON  
Chargé de mission  
Conseiller technique



Sébastien BRUNET  
Conseiller technique CEP



Bruno LADRAY  
Conseiller technique CEP



Alice FALATIN  
Conseillère technique CEP



Richard FIRKOWSKI  
Conseiller technique CEP



Pascal SERGÉ  
Conseiller technique CEP



Aude LENOIR  
Conseillère technique CEP



Emmanuel BERTRAND  
Conseiller technique,  
embauché en CDD  
pour accroissement temporaire d'activité  
[parti le 28 février 2019]

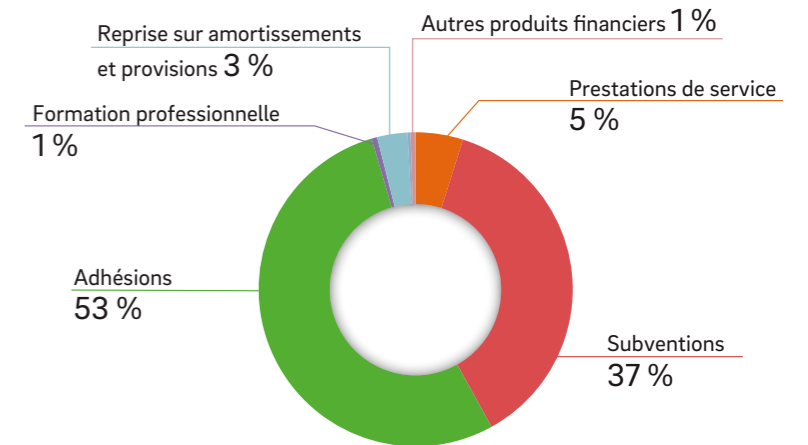
Un poste conseiller technique CEP



Julien LIENHART  
Conseiller technique CEP  
[arrivé le 1<sup>er</sup> mars 2019]

# BILAN FINANCIER 2019

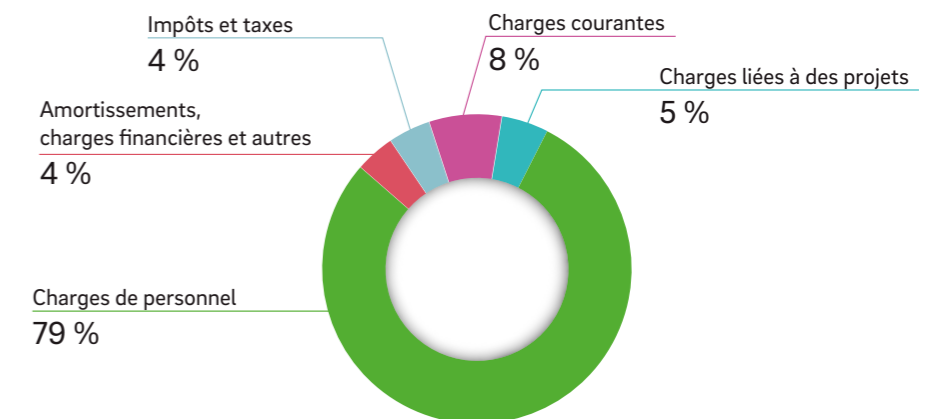
Recettes  
TOTAL : 871 030 €



## Détail des subventions

SUBVENTIONS	MISSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	ANIMATION FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE	CEP	Chaleur + demain	Rénover + demain	TOTAL
			54 301 €			54 301 €
	30 490 €	26 555 €				57 045 €
				96 015 €	18 917 €	114 932 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 490 €</b>	<b>26 555 €</b>	<b>54 301 €</b>	<b>96 015 €</b>	<b>18 917 €</b>	<b>226 278 €</b>
<b>AUTRES SUBVENTIONS</b>						<b>MONTANT</b>
				Convention pluriannuelle d'objectifs		6 000 €
				Convention annuelle d'objectifs		45 000 €
				Convention attributive de subvention		46 000 €
<b>TOTAL</b>						<b>97 000 €</b>

Dépenses  
TOTAL : 825 527 €



Bénéfice : 45 503 €



Maison de l'Habitat  
129, avenue de la République  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél : 04 73 42 30 90  
Courriel : [contact@aduhme.org](mailto:contact@aduhme.org)  
[www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)

